



Mercredi 29 juin 2022 de 11h00 à 13h00 en distanciel

# Intervenir devant les chambres commerciales internationales des juridictions parisiennes



## Intervenants

- **François Ancel**, président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris (CCIP-CA)
- **Jacques Bouyssou**, avocat au barreau de Paris, secrétaire général de Paris place du droit

## Plan de la formation

### I. Introduction

1. Contexte international et européen
2. Les attentes des entreprises
3. Le rapport Canivet

### II. Compétences des CCIP

1. Affaires susceptibles d'être portées devant les chambres
2. Modalités de distribution des affaires au sein de ces chambres
3. Problématique des clauses attributives de compétence

### III. Procédure devant les CCIP

1. La mise en état des affaires selon le protocole
2. L'audition des témoins, parties et experts : rappel des textes, conseils pratiques
3. La structuration des écritures

### IV. Questions

#### Objectif pédagogique :

Connaître les enjeux des CCIP et maîtriser leur fonctionnement.

#### Méthode pédagogique :

Méthode transmissive.  
Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

#### Prérequis :

Être avocat.

#### Public visé :

Avocats.

#### Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

#### Spécialité / domaine :

Droit international et de l'Union européenne.

#### Support pédagogique :

Un support pédagogique sera remis en fin de formation.

#### Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.